



Département de l'Aveyron  
République française  
1 place Adrien-Rozier – CS 53531 - 12035 RODEZ Cédex 9  
Tel. 05 65 73 83 00 – [www.rodezagglo.fr](http://www.rodezagglo.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Membres du Conseil

En exercice : 50  
Présents : 41  
Conseillers ayant donné procuration : 8  
Conseiller excusé non représenté : 1

Votes Pour : 49  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le 14 décembre à 17 heures, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Rodez agglomération s'est réuni Salle des Fêtes de Rodez, 1 Boulevard du 122<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à Rodez, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Christian TEYSSEBRE, Président, Maire de Rodez, et dûment convoqué le 7 décembre 2021.

**Conseillers présents (41):**

Céline ALAUZET, Isabelle BAILLET-SUDRE, Dominique BEC, Marion BERARDI, Alain BESSIERE, Martine BEZOMBES, Didier BOUCHET, Jean-François BOUGES, Monique BULTEL-HERMENT, Nathalie CALMELS, Fabienne CASTAGNOS, Guy CATALA, Florence CAYLA, Martine CENSI, Alexis CESAR, Jean-Michel COSSON, Maryline CROUZET, Joseph DONORE, Jacques DOUZIECH, Bernard FERRAND, Francis FOURNIE, Patrick GAYRARD, Dominique GOMBERT, Elisabeth GUIANCE, Jean-Philippe KEROSLIAN, Jean-Marc LACOMBE, Christophe LAURAS, Sylvie LOPEZ, Christian MAZUC, Anne-Sophie MONESTIER-CHARRIE, Jacques MONTOYA, Laurence PAGES-TOUZE, Pascal PRINGAULT, Alain RAUNA, Jean-Paul REMISE, Jean-Pierre ROGER, Jean-Philippe SADOUL, Régine TAUSSAT, Marie-Noëlle TAUZIN, Christian TEYSSEBRE, Florence VARSİ.

**Conseillers ayant donné procuration : (8)**

Valérie ABADIE-ROQUES	procuration à	Jean-Philippe KEROSLIAN
Gulistan DINCEL	procuration à	Marie-Noëlle TAUZIN
Mathilde FAUX	procuration à	Maryline CROUZET
Danièle KAYA-VAUR	procuration à	Sylvie LOPEZ
Jean-Luc PAULAT	procuration à	Christian MAZUC
Alain PICASSO	procuration à	Jean-Marc LACOMBE
Elodie RIVIERE	procuration à	Patrick GAYRARD
François VIDAMANT	procuration à	Francis FOURNIE

**Conseiller excusé non représenté : (1)**

Serge JULIEN

**Secrétaire de séance :** Marion BERARDI

\*\*\*\*\*

**211214-275-DL – SERVICE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS  
TARIFICATIONS 2022 DES PRESTATIONS DE GESTION DE DECHETS AUPRES DES PROFESSIONNELS**

**RAPPORTEUR :** Florence CAYLA

*Vu l'article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*Vu la compétence obligatoire de Rodez agglomération « Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés - Collecte des déchets ménagers, en porte à porte pour les ordures ménagères recyclables et non recyclables, et en apport volontaire en déchetteries pour les encombrants ménagers, déchets de jardinage, déchets domestiques spéciaux. Collecte étendue aux déchets professionnels s'ils sont assimilables, par leurs natures et par leurs volumes, aux déchets ménagers. Adhésion au SYDOM Aveyron en matière de traitement dédits déchets » ;*

*Vu la compétence obligatoire de Rodez agglomération « Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés - Définition d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés » ;*

Nomenclature : 3.6.1 - Domaine et patrimoine - Autres actes de gestion du domaine privé - décisions en matière de tarifs

**RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération**  
**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 DECEMBRE 2021**

*Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2224-13 à L.2224-17-1 et L.2333-78 ;*

**Considérant ce qui suit :**

**1 - PRESTATIONS DE COLLECTE AUPRES DES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE LA REDEVANCE SPECIALE**

Dans le cadre de ses missions, le Service Prévention et de Gestion des Déchets (SPGD) effectue des opérations de ramassage auprès des professionnels de Rodez agglomération, en même temps que la collecte des déchets des particuliers. Ces prestations de ramassage comportent la collecte et le traitement des déchets.

En application des dispositions de l'article L.2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Collectivités et les EPCI peuvent instaurer une redevance spéciale pour la collecte et l'élimination des déchets issus des activités professionnelles collectés avec les déchets ménagers. Ces prestations sont soumises à facturation, afin que leurs coûts ne soient pas supportés par les ménages. Les produits correspondants sont estimés à 486 000 € et ont été prévus au budget prévisionnel annexe 2022 du SPGD – section recettes de fonctionnement – chapitre 70 – compte 70612.

Pour ces prestations auprès des professionnels dans le cadre de la redevance spéciale, il est proposé pour 2022 les tarifs suivants :

- 1.1 - Collecte des déchets d'activités :

	<b>Tarifs 2022</b>	<b>Tarifs 2021</b>	<b>Evolution</b>
collecte annuelle secteur C2	96.71 €/an	95.75 €/an	+1 %
collecte annuelle secteur C3	135.39 €/an	134.05 €/an	+1 %
collecte annuelle secteur C4	157.91 €/an	156.35 €/an	+1 %
collecte annuelle secteur C5	176.01 €/an	174.27 €/an	+1 %
collecte annuelle secteur C6	189.35 €/an	187.66 €/an	+1 %

L'évolution des tarifs du coût de collecte est calculée sur la base du taux d'inflation annuel.

- 1.2 - Traitement ou valorisation des déchets d'activités :

- 1.2.1 - Ordures ménagères assimilées :

	<b>Tarifs 2022</b>	<b>Tarifs 2021</b>	<b>Evolution</b>
bacs 240 litres	3.60 € par collecte	3.12 € par collecte	+ 15 %
bacs 340 litres	5.10 € par collecte	4.42 € par collecte	+ 15 %
bacs 360 litres	5.40 € par collecte	4.68 € par collecte	+ 15 %
bacs 500 litres	7.50 € par collecte	6.50 € par collecte	+ 15 %
bacs 660 litres	9.00 € par collecte	8.58 € par collecte	+ 15 %
bacs 770 litres	11.55 € par collecte	10.01 € par collecte	+ 15 %
sacs 30 litres	0.45 € par collecte	0.39 € par collecte	+ 15 %
sacs 50 litres	0.75 € par collecte	0.65 € par collecte	+ 15 %
sacs 100 litres	1.50 € par collecte	1.30 € par collecte	+ 15 %
déchets en vrac	0.015 € par litre	0.013 € par litre	+ 15 %

**RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération**  
**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 DECEMBRE 2021**

- 1.2.2 - Déchets recyclables assimilés en mélange :

	<b>Tarifs 2022</b>	<b>Tarifs 2021</b>	<b>Evolution</b>
bacs 240 litres	0.48 € par collecte	0.48 € par collecte	0 %
bacs 340 litres	0.68 € par collecte	0.68 € par collecte	0 %
bacs 360 litres	0.72 € par collecte	0.72 € par collecte	0 %
bacs 500 litres	1.00 € par collecte	1.00 € par collecte	0 %
bacs 660 litres	1.32 € par collecte	1.32 € par collecte	0 %
bacs 770 litres	1.54 € par collecte	1.54 € par collecte	0 %
sacs 30 litres	0.06 € par collecte	0.06 € par collecte	0 %
sacs 50 litres	0.10 € par collecte	0.10 € par collecte	0 %
sacs 100 litres	0.20 € par collecte	0.20 € par collecte	0 %
déchets en vrac	0.002 € par litre	0.002 € par litre	0 %

- 1.2.3 - Ordures ménagères assimilées broyées ou compactées :

	<b>Tarifs 2022</b>	<b>Tarifs 2021</b>	<b>Evolution</b>
bacs 240 litres	8.26 € par collecte	7.18 € par collecte	+ 15 %
bacs 340 litres	10.90 € par collecte	9.48 € par collecte	+ 15 %
bacs 360 litres	11.13 € par collecte	9.68 € par collecte	+ 15 %
bacs 500 litres	15.13 € par collecte	13.16 € par collecte	+ 15 %
bacs 660 litres	19.37 € par collecte	16.84 € par collecte	+ 15 %
bacs 770 litres	22.28 € par collecte	19.37 € par collecte	+ 15 %

Le coût de traitement des ordures ménagères assimilées et des déchets recyclables en mélange reprend le tarif 2021 du SYDOM facturé au SPGD, et la TGAP 2022 (+10 € par tonne entre 2021 et 2022) pour les ordures ménagères. Il est à noter les augmentations prévisionnelles entre 7 et 11 € / an jusqu'en 2025.

▪ 1.3 - Valorisation des déchets recyclables à flux unique :

Rodez agglomération réalise des collectes spécifiques pour les professionnels des flux cartons. Une tarification dans le cadre de la Redevance Spéciale est proposée pour le traitement de ce flux collecté de façon spécifique.

	<b>Cartons</b>	<b>Evolution</b>
bacs 770 litres	0.15 € par collecte	0 %

**2 - PRESTATIONS DE COLLECTE AUPRES DES PROFESSIONNELS PAR BENNES OU PAR COMPACTEURS**

Dans le cadre de ses missions, le Service Prévention et Gestion des Déchets effectue des opérations de collectes auprès des professionnels de Rodez agglomération, en dehors de la collecte des déchets des ménages, par bennes ou compacteurs ; ces prestations comportent la location du matériel de collecte (bennes), le transport (bennes ou compacteurs) et le traitement des déchets.

Pour les prestations de collecte auprès des professionnels, par bennes ou compacteurs, il est proposé pour 2021 les tarifs suivants :

▪ 2.1 - Location de bennes :

	<b>Tarifs 2022</b>	<b>Tarifs 2021</b>
location de bennes à déchets 20 m <sup>3</sup>	52.36 € par mois par benne	51.84 € par mois par benne
location de bennes à déchets à capot fixe 30 m <sup>3</sup>	74.80 € par mois par benne	74.06 € par mois par benne
location de bennes à volets de 12 m <sup>3</sup>	62.28 € par mois par benne	61.66 € par mois par benne

L'évolution des tarifs de location des bennes est calculée sur la base du taux d'inflation annuel, à savoir 1 % d'augmentation.

**RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération**  
**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 DECEMBRE 2021**

- 2.2 - Transport de bennes ou compacteurs :

	<b>Tarifs 2022</b>	<b>Tarifs 2021</b>
transport de bennes à déchets ou de compacteur	3.42 € / kilomètres	3.39 € / kilomètres

L'évolution des tarifs de transport de bennes est calculée sur la base du taux d'inflation annuel, à savoir 1 % d'augmentation.

- 2.3 - Traitement des déchets d'activités :

	<b>Tarifs 2022</b>	<b>Tarifs 2021</b>	<b>Evolution</b>
ordures ménagères assimilées ou DIB non valorisables	178.00 € par tonne	168.07 € par tonne	+ 5.91 %
déchets valorisables en mélange	73.74 € par tonne	56.87 € par tonne	+ 29.66 %
déchets verts	30.58 € par tonne	32.25 € par tonne	-5.18 %
bois	60.29 € par tonne	63.59 € par tonne	-5.18 %
papiers	0 € par tonne	12.35 € par tonne	-100 %
cartons	6.45 € par tonne	6.45 € par tonne	0 %

Les tarifs de traitement des déchets d'activité sont les tarifs 2021 facturés par les prestataires du SPGD.

### **3 - PRESTATIONS DE NETTOYAGE POUR LES PROFESSIONNELS DE MATERIELS DE COLLECTE**

Dans le cadre de ses missions, le Service Prévention et Gestion des Déchets est amené à nettoyer les matériels de collecte des professionnels, soit à la demande de ces derniers, soit par mesure de salubrité en raison d'un manque d'entretien de ces matériels par le professionnel. Les prestations de nettoyage pour les professionnels de compacteurs ou de conteneurs, comportent le nettoyage de compacteurs ou de bennes et le nettoyage de conteneurs.

Pour les prestations de nettoyage des matériels de collecte, il est proposé pour 2022 les tarifs suivants :

	<b>Tarifs 2022</b>	<b>Tarifs 2021</b>
nettoyage d'un compacteur ou d'une benne	21.79 € par nettoyage	21.57 € par nettoyage
nettoyage d'un conteneur	8.57 € par nettoyage	8.49 € par nettoyage

L'évolution des tarifs nettoyage est calculée sur la base du taux d'inflation annuel, à savoir 1 % d'augmentation.

### **4 - PRESTATIONS DE COLLECTE PONCTUELLES LORS DE MANIFESTATIONS**

Lors de manifestations grand public, le Service Prévention et de Gestion des Déchets est sollicité afin de mettre à disposition des contenants, et effectuer des opérations de collecte des déchets générés par cette activité. Les prestations de collecte lors des manifestations comportent la location de conteneurs à déchets, la location de bennes à déchets et la collecte et le traitement des déchets.

Pour les prestations de collecte ponctuelles lors de manifestations, il est proposé pour 2022 les tarifs suivants :

- 4.1 - Location de bennes à déchets :

<b>PRESTATIONS DE LOCATION PONCTUELLES DE BENNES LORS DE MANIFESTATIONS</b>	
location de bennes à déchets	9 € par jour

Il n'y a pas de modification des coûts de locations ponctuelles de bennes par rapport aux tarifs de l'année 2021. Au-delà de 5 jours de location, le tarif mensuel 2.1 de location auprès des professionnels, est applicable.

**RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération**  
**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 DECEMBRE 2021**

▪ 4.2 - Location de conteneurs à déchets :

	<b>Tarifs 2022</b>	<b>Tarifs 2021</b>	<b>Evolution</b>
bacs 360 litres	12.81 € par semaine	12.68 € par semaine	1 %
bacs 770 litres	15.37 € par semaine	15.22 € par semaine	1 %

L'évolution des tarifs est calculée sur la base du taux d'inflation annuel.

▪ 4.3 - Collecte et traitement des déchets de la manifestation :

	<b>Tarifs 2022</b>	<b>Tarifs 2021</b>	<b>Evolution</b>
bacs 360 litres déchets résiduels	7.73 € / bac collecté	7.65 € / tonne	1 %
bacs 770 litres déchets résiduels	11.59 € / bac collecté	11.48 € / tonne	1 %
bacs 360 litres déchets recyclables	4.27 € / bac collecté	4.23 € / tonne	1 %
bacs 770 litres déchets recyclables	4.33 € / bac collecté	4.29 € / tonne	1 %

L'évolution des tarifs est calculée sur la base du taux d'inflation annuel.

**Le Bureau de Rodez agglomération, réuni pour orientation le 30 novembre 2021, a émis un avis favorable sur le projet de délibération présenté.**

**Cette communication entendue et après en avoir délibéré, le Conseil de Rodez agglomération, à l'unanimité :**

- **approuve les tarifs 2022 pour :**
  - **les prestations de collecte auprès des professionnels dans le cadre de la redevance spéciale ;**
  - **les prestations de collecte auprès des professionnels par bennes ou par compacteurs ;**
  - **les prestations de nettoyage auprès des professionnels, de compacteurs ou de conteneurs ;**
  - **les prestations de collectes ponctuelles lors de manifestations ;**
- **autorise M. le Président à signer tout document à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.

Signé Christian TEYSSEDE  
Président,  
Affichée le 15 décembre 2021  
Dématérialisée

Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal administratif peut également être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

SERVICE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS - TARIFICATION

Objet de l'acte : 2022 DES PRESTATIONS DE COLLECTE DES DECHETS AUPRES DES  
PROFESSIONNELS

.....  
Date de décision: 14/12/2021

Date de réception de l'accusé 15/12/2021  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 211214275DL

Identifiant unique de l'acte : 012-241200187-20211214-211214275DL-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .6 .1

Domaine et patrimoine

Autres actes de gestion du domaine privé

décisions en matière de tarifs

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : 211214-275-DL - Déchets - Tarifs professionnels 2022.pdf ( 99\_DE-012-  
241200187-20211214-211214275DL-DE-1-1\_1.pdf )